



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
جامعة العربي بن مهيدي أم البواقي
UNIVERSITE LARBI BEN M'HIDI OUM EL BOUAGHI
Matricule fiscal : 099704019090122 000
Siege social : Route de Constantine, Oum El Bouaghi

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

2.5 JUL 2024

CONSULTATION N° 32/UOEB/ 2024

Conformément à l'article 53 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le Recteur de l'Université d'Oum El Bouaghi, informe les soumissionnaires ayant participé à la **consultation N°32/UOEB/2024** Paru le **06 juin 2024**, qu'à l'issu des travaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire de l'opération «**APPROVISIONNEMENT DE L'UNIVERSITE EN MATIERE DE QUINCAILLERIE** » Selon le tableau suivant :

| N° Plis | Nom de l'opération | Attributaire | Montant en (TTC/DA) | Critères principales d'attribution |
|---------|---|--|---------------------|---|
| 05 | APPROVISIONNEMENT DE L'UNIVERSITE EN MATIERE DE QUINCAILLERIE | CHAIBAINOU DJENET N.I.F 26904170157612000000 | 3 265 590.00 | - Respect du cahier des charges - Offre la mieux disante |

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire de cette opération, peut introduire un recours, auprès du service contractant. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première (1^{ère}) publication de cette attribution. Si le dixième (10^{ème}) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Recteur



أ. د. د. إ. ب. ب. ز. ه. س.
مدير جامعة أم البواقي